

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
SYNDICAT MIXTE DE REALISATION POUR LA FILIERE DE TRAITEMENT DES DECHETS DU
SYNDICAT MIXTE SITOM SUD GARD**

SEANCE DU 12 MARS 2024

Nombre de membres en exercice			Date de convocation	06/03/2024
Afférents au Conseil syndical	En exercice	Membres présents	Date d'affichage	06/03/2024
40	40	24		

DL24010	OBJET : BUDGET PRIMITIF 2024
----------------	-------------------------------------

L'AN DEUX MIL VINGT QUATRE, douze mars, s'est réuni à 17 heures le Comité Syndical du Sitom Sud Gard dans la salle des délibérations de Nîmes Métropole, sous la présidence de Monsieur Richard TIBERINO, conformément aux articles L.5212-7 et suivants du Code des Collectivités Territoriales.

Etaient présents les délégués et suppléants suivants :

Cté Agglo. Nîmes Métropole : M. Jacques BOLLEGUE, M. Emmanuel CARRIERE, M. Patrick DE GONZAGA, M. Jack DENTEL, Mme Sylvette FAYET, M. Jean-Christophe GREGOIRE, M. Théos GRANCHI, M. Antoine MARCOS, Mme Véronique POIGNET-SENGER (suppléante), M. Franck PROUST, Mme Marie-France RAINVILLE (suppléante), M. Richard TIBERINO, Mme Christine TOURNIER BARNIER, M. Frédéric TOUZELLIER, M. Michel VERDIER (suppléant), Mme Valentine WOLBER (suppléante)

Cté Com. Beaucaire terre d'Argence : M. David RIBES (suppléant)

Cté Com. Petite Camargue : M. Jean-Paul GERAUD, Mme Martine KUFFER, M. Didier LEBOIS, Mme Françoise TURRIBIO (suppléante)

Cté Com. Pont du Gard : Monsieur Alain LAGET

Cté Agglo. Alès Agglomération : M. Christophe BOUGAREL, M. David GUIRAUD

Absents :

Cté Agglo. Nîmes Métropole : M. Bernard ANGELRAS, M. Frédéric BEAUME, M. Abderzak BERKANI, Mme Monique BOISSIERE, M. Jean-Luc CHAILAN, M. Alain DALMAS, Mme Claude DE GIRARDI, M. Jean-François DURAND- COUTELLE, M. Jean-Jacques GRANAT, M. Frédéric PASTOR, M. Julien PLANTIER, M. David-Alexandre ROUX, Mme Pascale VENTURINI

Cté Com. Piémont Cévenol : M. Lionel JEAN

Cté Com. Beaucaire terre d'Argence : M. Jean-Michel AZEMA, M. Jean-Marie GILLES, M. Juan MARTINEZ

Cté Com. Petite Camargue : Mme Katy GUYOT

Cté Com. Pont du Gard : Mme Mme Christelle ARMANDI

Cté Agglo. Alès Agglomération : M. Laurent CHAPELLIER

Cté Com. Pays d'Uzès : M. Gérard DAUTREPPE, M. Frédéric SALLE LAGARDE

Avaient donné procuration :

- Frédéric PASTOR à Richard TIBERINO
- Jean-François DURAND- COUTELLE à Frédéric TOUZELLIER
- Jean-Jacques GRANAT à Franck PROUST

Secrétaire de séance : Mme Valentine WOLBER

Monsieur Jean-Christophe GREGOIRE, Vice-Président, expose,

VU les articles L 5211-1, L 5211-2, R2311-13 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le procès-verbal d'installation du Syndicat en date du 29 octobre 2020,

VU l'arrêté du 21 décembre 2022 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M. 57 applicable aux collectivités territoriales uniques, aux métropoles et à leurs établissements publics administratifs

VU la délibération DL24006 relative à l'affectation des résultats et des restes à réaliser de la section d'investissement 2023,

VU les propositions du Président annexées à la présente délibération,

VU l'avis favorable du Bureau en date du 5 mars 2024,

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,

DECIDE

ARTICLE 1 : D'adopter le Budget Primitif 2024 du Syndicat Mixte de Réalisation pour la filière de traitement des déchets ménagers et assimilés du Sud Gard qui s'équilibre de la manière suivante :

	Dépenses	Recettes
Investissement	1 567 959,72 €	1 567 959,72 €
Fonctionnement	24 607 710,06 €	24 607 710,06 €

ARTICLE 2 : Que le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.

*Ainsi délibéré, les jours, mois et an ci-dessus,
Pour extrait conforme et certifié exécutoire*

Nombre de présents : 24

Nombre de votants : 24 + 3 pouvoirs

Abstention : 0

Contre : 0

Approuvée à l'unanimité

Le Président du SITOM Sud Gard



Richard TIBERINO

Accuse de réception - Ministère de l'Intérieur

030-253002950-20240312-DL24010-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/03/2024
Publication : 14/03/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

